

Comment engager les employés dans la prévention durable des incidents et accidents au travail

Date: 20 décembre 2022 de 8h à 17h

Présentée en présentiel au Campus de l'Université de Sherbrooke à Longueuil
Formateur, Fidèle Ndjoulou, DBA

FORMATION

Malgré les règles de santé et sécurité au travail établies et les mesures disciplinaires prises, certains employés s'intéressent peu à la prévention. Ils n'observent pas ces règles comme vous aurez souhaité. Vous voulez qu'ils prennent plus d'initiatives pour améliorer eux-mêmes la santé et la sécurité dans leur environnement de travail.

Sachez que vous n'êtes pas seuls à vivre cette situation. Puisque, seuls 32,2 % des employés participeraient à l'identification et à l'élimination des risques d'accident du travail et de maladie professionnelle (CNESST, 2020, p.23).

Si vous avez des incidents et vous vous demandez comment engager vos employés dans la prévention, cette formation est faite pour vous.

- Elle vous donne des outils pour faire participer davantage vos employés, sans les contraindre, à la réduction des incidents et accidents au travail.
- Vous bénéficierez des astuces et des outils pour aider vos employés à identifier et à corriger eux-mêmes les risques liés à leurs postes ou aux tâches.
- Vous n'aurez plus à gérer une liste des plaintes, parce que les employés sauront résoudre les problèmes eux-mêmes.

Les objectifs de cette formations sont:

1. Comprendre les défis et les enjeux de la participation des employés à la prévention ;
2. Connaître les outils de mobilisation pour engager les employés dans la prévention ;
3. Connaître les outils de responsabilisation des employés en SST
4. Être capable d'engager les employés dans une dynamique d'appropriation de la prise en charge.

Cette formation s'adresse aux responsables de la SST préoccupés par l'implication des employés dans la prévention des accidents de travail.



Fidèle Ndjoulou est consultant en prévention durable. Il a fondé Fidelis Conseil pour aider les entreprises à maintenir la prévention des risques professionnels dans la durée afin de diminuer les coûts et préserver un environnement de travail sécuritaire et stimulant. Formateur agréé par la Commission des partenaires du marché du travail, il forme et accompagne les dirigeants des entreprises et les comités de santé et sécurité.

Depuis 2012, il enseigne la gestion de la santé et sécurité au travail (SST) à l'École de gestion de l'Université de Sherbrooke où il a obtenu un doctorat en administration des affaires (DBA). Il a défendu sa thèse sur la pérennisation de la prise en charge de la SST par les entreprises. Fidèle Ndjoulou intervient en SST dès 2001 à titre d'inspecteur du travail. Il est également expert en gouvernance et management public de l'Université Senghor d'Alexandrie, Opérateur direct de la Francophonie.

En plus de ses publications, Dr Ndjoulou prononce régulièrement des conférences en France, au Québec, en Suisse et au Tchad.

TARIFS

Membre de l'AQHSST : 300\$*/individuel ou chercheur
340\$*/employeur
170\$*/étudiant
Public: 470\$* / personne

*Taxes en sus

Cette formation est EN PRÉSENTIEL. Les notes de cours et le lunch sont inclus dans le tarif d'inscription.

Inscrivez-vous :

aqhsst.qc.ca

Date limite d'inscription

15 décembre 2022

Aucun remboursement après la date limite ne sera accepté en cas d'annulation par le participant.

Dans le cas de force majeure, des frais d'administration de 25 \$ seront chargés pour une annulation après la date limite. La force majeure désigne un événement à la fois imprévu, insurmontable et indépendant de la volonté du participant.

Il n'y a aucun frais d'annulation avant la date limite d'inscription.

Si le nombre minimum de participants n'est pas atteint à la date limite, l'AQHSST se réserve le droit d'annuler la formation